

Questions orales

Le premier ministre a tenu parole. Il a tenu parole après avoir promis de développer l'économie de l'Ouest du Canada. Il a tenu parole après avoir promis que nous prendrions part aux décisions.

M. Axworthy: Parlez-nous donc du CF-18!

M. McKnight: Il a établi un fonds de 1,2 milliard de dollars, un fonds réel, pas comme celui que l'ancien gouvernement avait établi et qui, comme l'honorable député le sait, s'était par la suite volatilisé.

D'après le député, le sous-ministre responsable de la diversification de l'économie de l'Ouest aurait dit que le libre-échange limiterait les perspectives. Ce n'est pas vrai.

Permettez-moi de citer un extrait d'un communiqué publié par le sous-ministre. Il dit: «De plus, je n'ai pas dit que le libre-échange freinerait, restreindrait, limiterait, compromettrait ou menacerait l'aide au développement régional.»

M. de Jong: Personne ne vous croit!

M. McKnight: En ce qui concerne les subventions, il n'y a rien dans l'accord de libre-échange qui impose au Canada des obligations allant au-delà de ce qu'on trouve déjà dans le GATT.

LA POSITION D'UN SOUS-MINISTRE

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, le premier ministre dit que nous participons aux décisions et qu'il y aura des consultations entre Ottawa et Washington après cet accord . . .

Mme Maily: Asseyez-vous donc!

M. Hnatyshyn: C'est encore la même chose!

M. Broadbent: Je serai à Saskatoon. Nous y serons. Prenez garde!

Des voix: Règlement!

M. le Président: J'espère que les députés qui échangent leurs points de vue avant tant d'enthousiasme voudront bien se rendre compte, en jetant un coup d'oeil à l'horloge, qu'ils empêchent d'autres députés de poser des questions et d'autres ministres d'y répondre. Je n'aurais pas voulu avoir à le leur signaler. Cependant, l'ayant fait, je suis sûr que je vais pouvoir compter sur leur collaboration.

Le député de Yorkton—Melville voudra bien poser sa question.

● (1150)

M. Nystrom: Monsieur le Président, il s'agit en fait de savoir qui se montre honnête envers les Canadiens, des fonctionnaires comme Stanley Hartt et Bruce Rawson ou bien le premier ministre du Canada.

M. Rawson ayant maintenant déclaré que l'industrie de la viande rouge sera exclue—c'est peut-être pour cette raison que Pocklington a cédé Gretzky pour faire un peu d'argent, puisqu'il ne recevra plus de subventions du gouvernement fédéral . . .

Des voix: La question!

M. le Président: Je prie le député de poser directement sa question.

M. Nystrom: Je veux savoir si le ministre va déposer aujourd'hui à la Chambre une liste des secteurs qui ne recevront plus de subventions désormais par suite de l'Accord de libre-échange, étant donné que M. Bruce Rawson a déclaré que certains secteurs, tel celui de la viande rouge, ne recevront pas d'aide. De quels secteurs s'agit-il? Le ministre va-t-il en déposer aujourd'hui la liste et se montrer honnête et franc avec les Canadiens?

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, je ne sais pas comment faire comprendre au député ce qu'a dit M. Bruce Rawson, le sous-ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest et un homme qui a travaillé pour plusieurs gouvernements fédéraux. Le mieux, je crois, est de lui rappeler simplement ce que M. Rawson a déclaré, à savoir: «En outre, je n'ai pas dit que le libre-échange empêcherait, restreindrait, limiterait, violerait ni compromettrait l'octroi de subventions au développement régional.»

Je me ferais un plaisir de déposer ce document.

L'autre chose que je voudrais dire au député, c'est qu'un secteur pleinement compétitif . . . Je suppose que c'est la doctrine socialiste qui inspire le député . . .

M. de Jong: Non, c'est la doctrine de Peter Pocklington.

M. McKnight: Je crois que le député, qui vient de la même province que moi, est plus avisé que cela.

M. Broadbent: Combien de millions Pocklington a-t-il obtenus? Parlez-nous des subventions dont a bénéficié Pocklington?

M. le Président: Compte tenu de l'heure, nous allons laisser là les considérations idéologiques et passer à une autre question. La parole est à la députée de Hamilton-Est.

Mme Copps: Monsieur le Président, il est on ne peut plus évident, je crois, qu'il nous faut des élections. J'espère que le premier ministre va se décider.

* * *

LE MINISTÈRE

LE VOYAGE EN THAÏLANDE OFFERT À L'ÉPOUSE D'UN MINISTRE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Étant donné qu'aujourd'hui même nous examinons à la Chambre l'adoption de nouvelles lignes directrices sur les conflits d'intérêts, que plus tôt cette semaine le ministre du Commerce extérieur a changé son fusil d'épaule au sujet du voyage payé que sa femme et sa fille ont fait en Thaïlande—il a dit qu'elles le représentaient—et que le paragraphe 1 de l'article 35 des lignes directrices existantes sur les conflits d'intérêts oblige tout ministre qui reçoit, directement ou indirectement, un avantage valant plus de 200 \$ à déclarer avoir reçu un tel avantage, comment le vice-premier ministre entend-il réagir à cette violation par le ministre des lignes directrices actuelles sur les conflits d'intérêts?